



18.06.2020 12:17:58 SDA 0106bsf

Suisse / KGE / Genève (ats)

Economie et finances, Industrie de transport, Transport routier, Science et technologie

## Des navettes autonomes sur demande testées à Genève

Deux navettes autonomes assurant un service à la demande par le biais d'une application seront testées sur le site hospitalier de Belle-Idée à Genève. Les autorités fédérales ont donné le feu vert pour exploiter ce nouveau type de véhicule.

"C'est une première mondiale pour un service public", indique le professeur Dimitri Konstantas, directeur de l'Information Science Institute de l'Université et de Genève (UNIGE) et coordinateur du projet. Les Transports publics genevois (TPG) prévoient d'intégrer ces deux navettes électriques d'une capacité de quinze personnes dès la fin juin, indiquent-ils jeudi dans un communiqué.

Elles fonctionneront dans un premier temps sur la moitié du parcours, à vide, afin de procéder aux ajustements nécessaires. A la fin août, les TPG devraient être en mesure d'engager les navettes sur l'ensemble du réseau routier existant au sein de Belle-Idée, sans imposer de trajets et d'arrêts fixes.

### Adaptation

En effet, les utilisateurs peuvent voir sur l'application où se situent les véhicules. Ils envoient ensuite une demande de trajet. Le logiciel, qui repère l'utilisateur, indique quel véhicule est disponible et le délai pour l'obtenir. Le logiciel adapte ensuite le trajet en fonction des autres demandes, précise le professeur Konstantas.

Ce projet représente une opportunité pour les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) d'expérimenter une solution innovante de transport de proximité, précise le communiqué commun des HUG, TPG et de l'UNIGE. Le service est destiné aux patients, visiteurs et collaborateurs des hôpitaux de psychiatrie et de gériatrie situés sur le site de Belle-Idée.

### Projet européen

Les TPG exploitent déjà un véhicule automatisé sur une ligne à Meyrin depuis 2018. Le trajet est fixe, contrairement au nouveau service autonome prévu à Belle-Idée. A noter que la législation suisse impose pour l'heure la présence d'un opérateur dans le véhicule.

Ce nouveau service à la demande pour un véhicule autonome a été développé dans le cadre du projet AVENUE (pour Autonomous Vehicles to Evolve to a New Urban Experience), un consortium européen soutenu par la Commission européenne. Doté de 20 millions d'euros sur quatre ans, ce projet regroupe seize partenaires européens, dont cinq en Suisse.